



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 11 mars 2024
20 h 00

PRÉSENTS

M. Georges R. Savoie
M. Philippe Allain
Mad. Albertine Savoie
M. Denis Doiron (à distance)
M. Eymard Savoie
M. Michael Comeau

AUTRES

M. Jeannot Doiron, directeur général et
greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion extraordinaire du conseil à 20h12.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

24-5174

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 11 mars 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Divulgence de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

5.1 Résolution pour lancer l'appel d'offres pour la construction de la rue Ross.

24-5175

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Michael Comeau

Que le conseil municipal accepte de procéder à l'appel d'offres pour l'amélioration de la rue Ross (partie 2) projet TP 24-01.

ADOPTÉ

5.2 Résolution pour l'acceptation du contrat pour la présentation d'un spectacle bénéfique pour le Sportplex.

24-5176

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le conseil municipal accepte l'entente développée entre l'entreprise OJKM (promoteur) et la municipalité de Neguac (propriétaire) pour la présentation d'un spectacle bénéfique pour le Sportplex de Neguac le 14 septembre 2024.

ADOPTÉ

5.3 Résolution pour le dossier des ressources humaines.

24-5177

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal de Neguac ait tenu une réunion à huis clos soit le 11 mars 2024, pour discuter des postes de ressources humaines auprès des postes de Gérant aux finances et celui du Directeur de la croissance et du développement durable;

IL EST RÉSOLU que le conseil ratifie les directives données à huis clos par rapport aux postes en question.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Denis Doiron, propose l'ajournement à 20h14.

Le procès-verbal du 11 mars 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 25 mars 2024.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire